

Lycée René Descartes
Rennes
CA du 4 février 2021

Motion - Vœu présenté par les élus des personnels d'éducation et d'enseignement

Insuffisant ! C'est l'appréciation, M. le Proviseur, que nous portons sur votre proposition de répartition de l'enveloppe des moyens alloués au lycée à cette date pour la rentrée 2021. Insuffisant parce que cette enveloppe présente une insuffisance jamais atteinte : 32 heures postes en moins, 39 heures supplémentaires en plus qui représenteront 12,8% des heures postes soit un bon de 3 points par rapport à cette année, 4,6 points par rapport à 2019.

Conséquence directe de la volonté du ministre de réaliser un véritable plan social dans l'Education Nationale, 1 800 postes supprimés au niveau national, 120 postes dans l'académie dont 55 en lycée, suppressions à peine compensées par 80 équivalents temps plein en heures supplémentaires pour une hausse des effectifs de 969 élèves à la rentrée prochaine. Tout est là !

Parce que l'institution compte sur votre loyauté envers elle alors qu'elle même s'avère déloyale envers le public qu'elle doit servir, les élèves, elle vous oblige à dégrader leurs conditions d'apprentissage en refusant des temps partiels demandés par des collègues où à les conditionner à la faisabilité des services, en rognant sur les moyens, déjà insuffisants, que nous utilisons pour les dédoublements, paradoxal en ces temps de crise sanitaire, en supprimant 7 emplois. Tout est là, il faut répartir les HSA.

Pour ces raisons, parce que l'enveloppe en heures postes est insuffisante nous ne pouvons accepter votre proposition.

Aussi nous faisons le vœu de récupérer le temps qui nous est nécessaire, que le lycée récupère les emplois nécessaires pour que les conditions d'enseignement reviennent à un niveau correspondant, un tant soit peu, aux réels besoins de nos élèves.

Nous demandons au CA d'approuver ce vœu